

IA et LCB-FT : opportunités, limites et exigences réglementaires - IALC

Code produit : IALC

Niveau : Initiation

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 7.0

Tarif : 700,00 € HT

Eligible DDA : oui

Public :

- Tout collaborateur exposé aux risques LCBT ainsi qu'aux fonctions de contrôle, de conformité ou support

Prérequis :

- Aucun

Objectif

- Identifier le nouveau cadre réglementaire et les exigences de transparence encadrant l'usage de l'intelligence artificielle en LCB-FT

- Analyser les apports opérationnels de l'IA dans l'optimisation des dispositifs de vigilance
- Structurer une gouvernance IA garantissant l'explicabilité des modèles algorithmiques, la traçabilité des alertes et l'auditabilité globale des décisions de conformité

Programme de la formation

- Panorama des applications IA en LCB-FT : transaction monitoring augmenté, NLP pour l'analyse documentaire, graph analysis pour la détection de réseaux
- IA explicable (XAI) : pourquoi l'ACPR et l'AMLA exigent la transparence algorithmique — comment justifier une alerte générée par l'IA ?
- Atelier ACPR-AMF Fintech 2025 : positions des superviseurs sur l'IA en LCB-FT
- Réduction des faux positifs : enjeux opérationnels (coût humain, saturation des analystes), apport de l'IA
- Risques spécifiques : biais algorithmiques, discrimination indirecte, hallucinations, cybersécurité
- Cadre réglementaire applicable : AI Act européen, attentes de l'ACPR, principes du GAFI (guidance 2021)
- Mise en place d'une gouvernance IA : comité de validation des modèles, traçabilité des décisions, audit

Une assistance technique et pédagogique de l'apprenant est assurée tout au long de la formation via une adresse mail (formateur@af2a.com) permettant de contacter soit le service en charge des aspects techniques et logistiques, soit un formateur expert du domaine abordé, avec une réponse dans les 48 heures

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.